

en réponse au discours du trône. Je le fais avec d'autant plus de joie que c'est la session du Centenaire du Parlement canadien et que cet événement restera longtemps gravé dans ma mémoire.

Permettez-moi tout d'abord, au nom de la population du comté de Nicolet-Yamaska et en mon nom personnel, d'exprimer nos plus vives condoléances à la famille de Son Excellence le général Vanier et de lui souhaiter tout le courage dont elle aura besoin pour surmonter cette dure épreuve. Je voudrais également offrir nos hommages les plus respectueux à celui qui a accepté ces lourdes responsabilités de Gouverneur général du Canada.

A vous, monsieur l'Orateur, je veux vous offrir mes chaleureuses félicitations pour la façon impartiale et intelligente avec laquelle vous conduisez les débats de cette Chambre.

Je voudrais aussi profiter de l'occasion qui m'est offerte pour féliciter ceux qui ont été promus à des postes aussi importants que ceux de ministre de la Justice, Solliciteur général, président du Conseil privé et ministre d'État, de même que les deux nouveaux secrétaires parlementaires.

Je crois exprimer les sentiments de toute la députation libérale québécoise en félicitant chaleureusement l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Marchand), notre nouveau leader, nomination dont toute la population se réjouit. (*Applaudissements*)

Mes félicitations également au député de Burin-Burgeo (M. Jamieson) pour la grande facilité et la grande maîtrise dont il a fait preuve en proposant l'Adresse en réponse au discours du trône. Réellement, monsieur l'Orateur, j'aimerais posséder cette facilité de parole, afin de pouvoir m'exprimer aussi éloquentement qu'il l'a fait. Mais disons que la Providence n'a pas réparti ses bienfaits également et que j'accepte le peu de capacité qu'Elle m'a donnée. Le fait de m'avoir demandé d'appuyer l'Adresse en réponse au discours du trône, dans une langue différente, prouve qu'ici, au Canada, peu importe notre langue, nous pouvons unir nos forces pour bâtir un Canada plus grand. (*Applaudissements*)

L'intérêt manifesté par le très honorable premier ministre (M. Pearson) ne se limite pas à me demander d'appuyer l'Adresse en réponse au discours du trône. Au fait, depuis l'accession au pouvoir du parti libéral, tous les résidents de mon comté, surtout ceux du milieu rural, se réjouissent des nombreux avantages qu'ils ont reçus, car c'est dans ce domaine que nous étions énormément délaissés dans le passé.

Depuis mon élection, il ne m'est pas arrivé souvent, moi non plus, tout comme le

[M. Côté (Nicolet-Yamaska).]

député de Burin-Burgeo, de participer à la discussion. J'ai compris la déclaration du très honorable chef de l'opposition (M. Diefenbaker), et je n'ai pas parlé souvent, quoique j'aurais pu le faire à maintes occasions, avec les connaissances que je possède en matière agricole. Je ne voudrais blesser personne, mais je vais essayer de mettre des points sur les «i» et préciser des choses que je n'ai pas trouvées tout à fait normales en écoutant certains discours prononcés en cette enceinte. Cependant, lorsque certains députés, dans de grandes envolées oratoires, critiquaient la politique agricole du gouvernement actuel, j'aurais pu me lever assez souvent, sur des points précis, et prouver à ces mêmes orateurs qu'ils ne connaissaient pas le milieu rural de l'Est du Canada. (*Applaudissements*)

J'ai plutôt tenté d'essayer de les comprendre, et je me suis rendu compte que ce qui importe c'est de faire de l'obstruction, tout simplement. Pourtant, au moment où ils auraient eu l'occasion, pendant six années d'administration, soit de 1957 à 1963, de mettre en pratique les grandes ambitions qu'ils avaient pour l'agriculture, et surtout pour l'Est du Canada, ils ne l'ont pas fait. Alors, pour moi, qui étais assis et écoutais, il était difficile de prendre au sérieux ces déclarations car, en somme, nous, qui vivons dans l'Est du Canada, en milieu rural, nous avons été privés énormément et nous avons même fait des revendications qui n'ont pas été comprises, à ce moment-là, par ceux-là mêmes qui suscitent ces oppositions.

A l'audition du discours du trône, j'ai constaté qu'il prévoit plusieurs mesures avantageuses, surtout pour le milieu rural, milieu dont je suis un représentant dans Nicolet-Yamaska.

Nicolet-Yamaska est une circonscription bornée au nord par le fleuve Saint-Laurent, à l'est par la circonscription de Lotbinière, si bien représentée par le député actuel (M. Choquette), au sud par la circonscription de Drummond-Arthabaska, représentée par l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Pepin), qui complète si bien les efforts de notre leader ici, au Parlement canadien, et par la circonscription de Richelieu-Verchères à l'ouest.

• (4.00 p.m.)

Dans Nicolet-Yamaska, qui est à 80 p. 100 rural, nous remarquons un attachement profond aux plus belles traditions canadiennes-françaises. La générosité qui l'anime fait que cette population est unie dans les moindres joies comme dans les plus lourdes épreuves. Plusieurs institutions font aussi notre orgueil, telles le Grand et le Petit Séminaires de Nicolet; plusieurs communautés religieuses,